



SÉNIORS

Appels à projets pour la prévention de la perte d'autonomie

La Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie lance 3 appels à projets pour 2024

Publié le : 22 février 2024

Afin de soutenir les actions de prévention de la perte d'autonomie à destination des séniors meusiens, la Conférence des Financeurs lance trois appels à projets qui doivent permettre la mise en place d'actions en direction de différents publics.

Appel à projets 1 - Actions collectives de prévention à destination des EHPAD

Objectifs

La Conférence des Financeurs lance cet appel à projets pour inciter les EHPAD de Meuse à mettre en oeuvre un programme d'actions de prévention de la perte d'autonomie en faveur des résidents de 60 ans et plus.

Ce programme se fera autour de 3 axes :

- > La préservation de l'autonomie
- > L'entretien du capital santé, la nutrition et la dénutrition
- > L'amélioration de la qualité de vie et le bien vieillir, le renforcement du lien social

Dépôt des dossiers

- > **Au plus tard le vendredi 10 mai 2024** pour la Conférence des Financeurs du mardi 4 juin 2024
- > **Au plus tard le vendredi 23 août 2024** pour la Conférence des Financeurs du mardi 17 septembre 2024

Appel à projets 2 - Actions de prévention en faveur des proches aidants de personnes âgées de 60 ans et plus

Objectifs

La Conférence des Financeurs souhaite mettre en place un parcours de soutien aux aidants en assurant un repérage précoce de leurs difficultés par les professionnels (évaluateurs APA, professionnels de santé, CTA, gestionnaires de cas complexes...) et évaluer les besoins et les informer sur les dispositifs existants.

Il est nécessaire d'étoffer l'offre de répit aux aidants pour :

- > Prévenir les risques d'épuisement et proposer une offre de soutien de répit plus harmonieuse et diversifiée
- > Augmenter le recours aux aidants aux solutions de répit

Dépôt des dossiers

- > **Au plus tard le vendredi 10 mai 2024** pour la Conférence des Financeurs du mardi 4 juin 2024
- > **Au plus tard le vendredi 23 août 2024** pour la Conférence des Financeurs du mardi 17 septembre 2024

Appel à projets 3 - Accès aux droits et au numérique à destination des personnes de 60 ans et plus

Objectifs

Consciente que la population sénior est particulièrement touchée par le phénomène de l'exclusion numérique, la Conférence des Financeurs souhaite faire émerger des projets à d'utilisation du numérique à destination des personnes de 60 ans et plus.

L'objectif est de dédramatiser l'utilisation du numérique grâce à des actions qui permettront de :

- > Accéder aux droits
- > Maintenir le lien social
- > Faciliter la mobilité

Dépôt des dossiers

<https://www.meuse.fr/information-transversale/actualites/appels-a-projets-pour-la-prevention-de-la-perte-dautonomie-29998?>

> **Au plus tard le vendredi 10 mai 2024** pour la Conférence des Financeurs du mardi 4 juin 2024

> **Au plus tard le vendredi 23 août 2024** pour la Conférence des Financeurs du mardi 17 septembre 2024



**DÉPARTEMENT DE LA
MEUSE**

Place Pierre François

Gossin

55012 BAR LE DUC

Tél : 03 29 45 77 55